



Charleville-Mézières, le 11 octobre 2017

## Communiqué de presse

### **Dégradations des aires d'accueil des gens du voyage**

#### **Précisions apportées par M. le Préfet et M. le Procureur de la République**

Suite aux différents articles publiés dans la presse concernant les événements qui se sont produits sur les aires d'accueil des gens du voyage, le Préfet des Ardennes et le Procureur de la République tiennent à apporter les précisions suivantes :

- il appartient au premier chef au gestionnaire de l'aire d'assurer toutes les conditions de sécurité de celle-ci : surveillance passive et gardiennage selon des horaires adaptés ;
- pour autant, en cas de faits graves, les forces de l'ordre sont intervenues systématiquement dès lors qu'elles étaient requises par le propriétaire du site ;
- concernant les procédures judiciaires en cours, plusieurs enquêtes de police sont toujours menées sous la direction du parquet. À ce stade, aucune identification des auteurs n'a été possible soit à partir d'images de vidéo-protection, soit de témoignages.
- La France étant faut-il le rappeler un État de droit Républicain, chacun comprendra qu'il n'est donc pas possible de poursuivre et de condamner des personnes sans éléments probants.

#### **CONTACT PRESSE :**

Préfecture des Ardennes

Nathalie ANDRÉ : 03.24.59.66.20 – 06.40.95.37.33

Mathilde COULON : 03.24.59.66.26 – 06 37 58 20 85

Emilie CHOUABE : 03.24.59.66.24

@ : [pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)